

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

CAHIER D'INFORMATION

produit par :



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



Développement local et économie sociale

UNE RELATION TISSÉE SERRÉE

Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les entreprises d'économie sociale sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins en émergence et y répondre de façon concertée. Elles sont le lieu de création de véritables innovations sociales, qui sont souvent reprises par le secteur public et le marché. La nature même de leur mission les amène à poursuivre des objectifs qui procèdent d'une tout autre

rationalité que celle de l'entreprise traditionnelle : utilité sociale, prise en charge individuelle et collective, revitalisation d'une collectivité, création d'emplois, etc.

Empreintes d'un esprit de solidarité, les initiatives de l'économie sociale mobilisent des ressources humaines et financières négligées par d'autres. Parce qu'elles n'ont pas à satisfaire des actionnaires avides de rendements maximaux à court terme, les entreprises de l'économie sociale peuvent plus naturellement inscrire leurs stratégies de développement comme leurs actions quotidiennes dans une perspective de développement durable.

Portrait de cette relation intime qui lie développement local et économie sociale.



LA RADIO AU CŒUR DES ÎLES

CFIM a 20 ans. CFIM est la radio communautaire des Îles-de-la-Madelaine. Elle vient cette année de récolter le plus gros montant depuis sa naissance à son annuel radiothon, soit quelques 32 000\$. Elle compte aussi 2700 membres actifs sur une population totale d'environ 13 800 habitants, et emploie de manière permanente une quinzaine de salariés. Cette radio communautaire est la seule radio implantée sur le territoire des Îles, même s'il y est possible de capter d'autres fréquences radiophoniques. C'est surtout selon sa directrice madame Gisèle Deraspe, « la seule radio capable de jouer le rôle de premier service pour la population. » Lorsque les tempêtes balaient la région de leur violence, lorsque les îles sont plongées dans le noir suite à une panne d'électricité, CFIM se révèle une source précieuse d'informations...

Mais au-delà de ces situations quelque peu atypiques, la radio communautaire, de par son implantation locale et sa proximité, est la seule apte à diffuser une information qui répond vraiment aux préoccupations de la population. « La radio satisfait aux besoins de nouvelles locales, aussi bien culturelles, politiques qu'économiques et nous sommes les seules à pouvoir remplir ce mandat » précise Gisèle Deraspe. D'ailleurs sa

popularité ne peut se démentir. Selon un sondage diffusé à l'interne, parmi les gens qui écoutent la radio, 96 % sont des auditeurs de CFIM, et parmi ceux-ci 31 % n'écoutent que la radio communautaire des Îles. Les chiffres sont éloquentes et permettent de mieux saisir le rôle essentiel du média au sein de la communauté de l'archipel.

Les retombées en termes d'emplois et de formation sont aussi importantes. Au-delà des emplois salariés, la radio communautaire compte une trentaine de bénévoles réguliers, pour beaucoup des jeunes, qui ont été initiés très tôt à la mise en onde, à la production et à l'animation. Les collaborations avec les organismes du milieu sont aussi nombreuses. CFIM accorde une place importante aux projets radiophoniques présentés par des personnes âgées ou encore à ceux montés en collaboration avec la Maison des Jeunes. De plus, l'espace publicitaire est l'occasion d'échanges. La radio des Îles prête régulièrement ses ondes à plusieurs OBNL pour leur permettre d'accroître leur visibilité. On comprend mieux pourquoi la radio communautaire des Îles-de-la-Madelaine est considérée depuis longtemps par l'ensemble des Madelinots comme un service essentiel au cœur de leur vie de tous les jours.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce
partenaire des entreprises
d'économie sociale

Québec 
Industrie et
Commerce

www.mic.gouv.qc.ca

LE CANAL REPREND VIE

À l'été 2002 le vieux canal de Lachine sera de nouveau ouvert à la navigation. Le Regroupement pour la relance économique du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO) a travaillé ardemment à ce que cette réouverture s'inscrive dans une vision sociale et humaniste du développement local. Parmi les projets innovateurs d'économie sociale qu'il soutient, on compte celui initié par Jean-Pierre Wilsey, un vieux militant communautaire du quartier. Son entreprise, Production Absolu St-Laurent, offrira aux visiteurs de passionnantes croisières sur le canal, entre le Vieux-Port et le lac Saint-Louis. Les passagers, à bord d'un bateau-mouche d'une cinquantaine de places, parcourront dans un paysage urbain unique, l'histoire fascinante du canal ainsi que celle des quartiers riverains tels que St-Henri et Pointe St-Charles.

L'accent est mis avant tout sur la valorisation du patrimoine historique, social et économique du Sud-Ouest. Mais, précise Pierre Morissette du RÉSO, « il s'agit d'une mise en valeur du patrimoine différente de celle adoptée par Parc Canada, souvent neutre et même insipide ». Le contenu d'interprétation est d'ailleurs confié à l'Autre Montréal, un autre organisme d'économie sociale spécialisé en animation culturelle. La visite guidée devrait être adaptée à la clientèle. Ainsi, selon Jean-Pierre Wilsey « on pourrait partir du travail des enfants au 19e siècle pour rejoindre les jeunes en visite avec leur classe ». L'Autre Montréal, partenaire d'Absolu St-Laurent sur la question de



Bateau-mouche de 50 places adapté pour la navigation sur le canal Lachine. Pour réaliser son plan d'affaires et son étude de marché, Production Absolu St-Laurent a notamment reçu l'aide du RISQ et du Programme d'aide technique au développement économique communautaire (PATDEC).



Vue du centre-ville de Montréal du bassin Peel sur le canal.

l'interprétation, offrira aussi une solide formation aux « gens des quartiers limitrophes » qui voudraient devenir guides. Des jeunes du Sud-Ouest, intéressés par la navigation, pourront faire un stage pratique sur le bateau après avoir suivi une formation théorique à l'Institut Maritime du Québec.

Ce projet défend aussi le maintien des fonctions industrielles et commerciales aux abords du canal, pour que ses rives ne soient pas happées totalement par de vastes projets de condos. Il est en effet crucial de préserver une accessibilité du canal afin que la communauté puisse se l'approprier. « Il doit être comme le Vieux-Montréal, accessible au plus de monde possible » plaide Jean-Pierre Wilsey.

UN OUTIL ORIGINAL DE PROMOTION EN OUTAOUAIS

La Corporation de développement économique communautaire de Gatineau (CDEC), vient de produire une vidéo « La Fibre collective » qui présente l'économie sociale comme un modèle d'avenir de développement économique pour le Québec dans un contexte de mondialisation. Ce film très révélateur contient de nombreux



Denis Mathieu, directeur général de la CDEC de Gatineau

témoignages sur des entreprises à succès et sur la façon de développer un projet d'économie sociale.

Lucie St-Jacques, présidente de la CDEC de Gatineau souligne que « ce projet audacieux s'inscrit dans le cadre de notre mission de revitalisation des secteurs défavorisés et dans notre mandat de développement de l'économie sociale à Gatineau. Nous proposons cette approche innovatrice afin de susciter une prise de conscience collective du potentiel considérable de l'économie sociale dans une perspective de création d'emplois durables et de développement local ». Madame St-

Jacques affirme que « la CDEC espère, avec cette campagne, susciter une quinzaine de projets en économie sociale et générer une centaine de nouveaux emplois dans la prochaine année. »

Pour atteindre ces objectifs, Denis Mathieu, directeur général de la CDEC de Gatineau, rappelle que sur les 750 copies du film, 150 copies seront distribuées aux organismes communautaires et aux institutions de la région et 600 copies seront distribuées quotidiennement sous forme de location gratuite par les 2 clubs vidéo Super choix de Gatineau. Pour tous les résidents-es de Gatineau qui visionneront le film « La Fibre collective », un grand concours pour les meilleures idées de projets d'économie sociale et un tirage de participation ont été organisés avec de nombreux prix dont un ordinateur, une caméra numérique, un ordinateur de poche, un voyage en train, etc.

Le développement de l'économie sociale sur des bases territoriales ÉMERGENCE DE CENTAINES DE NOUVELLES ENTREPRISES Les premières statistiques

L'Association des Centres locaux de développement (CLD) a réalisé l'automne dernier une première compilation des investissements locaux en économie sociale. 82 CLD sur les 125 répartis sur tout le territoire du Québec (y compris les CDÉC de Montréal, mandataires CLD) ont répondu à cette enquête. Au cours des deux dernières années, 844 projets d'entreprises d'économie sociale ont ainsi profité de 15 M \$ des fonds d'économie sociale disponibles localement dans ces 82 CLD, pour une moyenne de 18 600 \$ par projet. Les Fonds locaux d'investissement (FLI) ont également été utilisés pour compléter le financement de ces projets en contribuant, sous forme de prêts, un total de 2 154 000 \$.

Preuve de la diversité des champs d'action de l'économie sociale, 80 % de ces projets originent de secteurs qui n'ont pas bénéficié jusqu'à maintenant d'une politique dédiée, comme il en existe pour les CPE, l'aide domestique et les ressourceries. Ainsi, 294 des 844 projets proviennent des secteurs loisir-récréotouristique et culture-communications-NTI. 82 % de l'ensemble des projets ainsi financés par les CLD sont à statut d'OBNL. Les autres, totalisant 156 entreprises, étant des coopératives, surtout de solidarité et de travail. Le fort taux d'OBNL s'explique par le fait que les coopératives en démarrage sont généralement accompagnées par le réseau des Coopératives de développement régional ainsi que par le Regroupement québécois des coopérateurs-trices du travail.

Ce qui ressort principalement de l'analyse des commentaires des 82 CLD qui ont répondu au questionnaire c'est le manque de ressources humaines – ce qui nuit grandement au mandat d'animation du territoire et à la promotion de l'économie sociale – ; le manque de formation et d'outils relatifs à l'entrepreneuriat collectif – la définition de l'économie sociale est sujette à une multitude d'interprétations, on se retrouve difficilement entre l'action communautaire et l'entrepreneuriat collectif – ; le manque de capita-

lisation ressort également de façon évidente ; la méconnaissance des besoins propres au développement de l'économie sociale versus le développement de l'économie traditionnelle ; le manque d'accompagnement et de soutien pour effectuer le virage entrepreneurial dans le respect des différences et des besoins spécifiques ; le manque de fonds qui permettraient la consolidation sur une période de deux à cinq ans.

Des ressources multiples pour l'accompagnement

Bien que les Centres locaux de développement soient, depuis bientôt trois ans, les portes d'entrée locales pour le développement et le financement de projets d'économie sociale, ils ne sont pas les seuls acteurs impliqués dans l'émergence, l'accompagnement et le soutien des entreprises d'économie sociale. Les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) hors Montréal, les Corporations de développement

communautaire (CDC), le Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT), les Coopératives de développement régional (CDR), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont aussi des organismes de développement auxquels les promoteurs sociaux font appel. Les regroupements (Collectif des entreprises d'insertion, Conseil québécois des entreprises adaptées, etc.) et fédérations (coops funéraires, scolaires, etc.) offrent également un support important aux entrepreneurs locaux.

On constate également l'émergence de nouveaux organismes ou encore l'ajout du mandat d'économie sociale à la mission d'organismes déjà existants, comme c'est le cas pour *ATENA Groupe-conseil dans le Bas-Saint-Laurent*, qui prennent les couleurs des besoins de leur milieu respectif, comme *Économie sociale Laurentides*, la *Table d'entrepreneuriat collectif du Bas-Richelieu*, *Économie communautaire de Francheville* pour ne nommer que ceux-là.

Types de projets

Constitution d'une nouvelle entreprise	40 %
Expansion d'une entreprise existante	48 %
Développement d'un volet entrepreneurial au sein d'un organisme communautaire	12 %

FORMATION POINTUE OU ADAPTÉE ?

Une des grandes forces de l'économie sociale et de l'action communautaire, c'est son enracinement dans les collectivités. On connaît bien son milieu et ses besoins. Mais cette connaissance intime de sa communauté n'exclue en rien la nécessité de bien se former pour y intervenir avec pertinence. Les organismes et entreprises qui oeuvrent dans des régions éloignées des grands centres sont cependant une fois de plus confrontés à un défi particulier : comment concilier le besoin d'une formation pointue, spécialisée mais en même temps adaptée aux réalités de son milieu ?

« Le problème c'est que les formations qu'on a ici, c'est souvent des formations

générales, pas spécialisées selon notre secteur d'activité. On a besoin de formations plus spécifiques, » relate une intervenante de la Gaspésie dans le document *Les pratiques et les besoins de formation en action communautaire*, produit l'an dernier par le CSMO. Plusieurs organismes locaux sont membres d'un regroupement national qui offre des formations plus spécialisées et conçues dans la culture communautaire. Cependant, vu l'éloignement géographique et les coûts élevés que cela entraîne, il leur est très difficile de participer à ces activités.



Le développement local

UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER

La volonté et la pratique de prise en charge par des collectivités locales de leur propre développement économique, social et culturel ne datent pas de hier. Il y a cent ans, quand les petits cultivateurs de Lévis se voyaient refuser l'accès à du crédit par les grandes banques, dont les sièges sociaux étaient tous situés sur la rue St-Jacques à Montréal, ils décidèrent de créer leur propre outil collectif qui est devenu la première caisse populaire. Quand, dans les années 30, les cultivateurs ont dû faire face à des difficultés importantes, c'est par des regroupements en coopérative qu'ils ont développé leurs entreprises et qu'ils ont pu contribuer grandement à la survie et au développement de leurs collectivités locales et régionales. Quand, dans les années 70, les résidents des trois villages du Témiscouata se sont fait dire qu'il fallait fermer leurs villages par le BAEQ, c'est par le développement local et plus particulièrement par la mise en place d'entreprises collectives supportées par le milieu qu'ils ont pu résister à des décisions technocratiques désastreuses pour leur communauté.

Quand ont été créées, il y a 18 ans déjà, les premières corporations de développement économique communautaire à Montréal, nous savions aussi que le développement

de notre milieu devait, pour réussir, être non seulement le fruit des efforts des entrepreneurs individuels, prêts à prendre des risques pour développer leur entreprise mais également le fruit des initiatives collectives qui cherchaient à répondre aux besoins du milieu et prêts à en partager les bénéfices collectivement.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de constater que l'économie sociale est en train de prendre la place qui lui revient, comme partie intégrante du développement économique, social et culturel de nos milieux. Le développement local ne peut pas être réduit à une seule stratégie, un seul moyen, un seul outil de développement. Il ne peut pas être porté non plus par une seule catégorie de joueurs – que ce soit des entreprises privées, des élus municipaux, le gouvernement central, ou des acteurs sociaux. Un développement équilibré, qui contribue réellement à améliorer la qualité de vie de nos populations, doit traverser toutes les cloisons et être l'affaire de tout le monde.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Ça exige des efforts de tout le monde pour être à l'écoute de la réalité de l'un et l'autre, pour rester calme et positif malgré les chocs de cultures qui sont parfois difficiles



Extrait du discours prononcé par Nancy Neamtan lors de la clôture des Journées du développement économique local, le 25 mai dernier.

à vivre. Mais dans les collectivités à travers le Québec, de plus en plus de gens sont convaincus que ça vaut la peine. De plus en plus d'élus municipaux comprennent le potentiel du développement des ressources pour l'amélioration de la qualité environnementale de leur milieu. De plus en plus de communautés comprennent que leurs médias communautaires locaux sont devenus un des seuls moyens efficaces pour rendre compte des questions locales; que les entreprises d'aide domestique permettent à des personnes âgées de rester plus longtemps chez elles, là où leur qualité de vie est la meilleure; que les petites initiatives récréotouristiques portées par les associations peuvent faire toute la différence entre l'oubli et la découverte de leur collectivité par des touristes québécois et étrangers, enfin que l'apport des organismes communautaires à leur milieu est essentiel pour le bien être et le développement des populations locales.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 899-9916
CSMO: (514) 259-7714
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier: Gaétan Beaudet, Pascale Pourrain, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

**La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**